

Livre Blanc



inno³

Logiciel libre en entreprise ?
Pourquoi être acteur

Version 0.1

Paris, le 03/06/2016

Livre Blanc

Logiciel libre en entreprise, pourquoi être acteur ?

PRÉFACE

Face à la question de la diffusion ou contribution à un logiciel libre, les licences cristallisent généralement toutes les attentions des entreprises, laissant croire que leur seul respect assure le succès de la démarche. Néanmoins bien d'autres engagements, pas uniquement juridiques, conditionnent le bénéfice de la confiance que doit apporter un acteur jusqu'alors inconnu : la communauté.

En effet et pour être réel, le bénéfice du logiciel Libre et de l'Open Source passe nécessairement par la constitution ou la rencontre avec une communauté. C'est cette communauté, protéiforme, qui concrétisera les promesses du Libre : communication, base d'utilisateurs, remontés de bugs à grande échelle, standardisation de la technologie, mutualisation de la maintenance – voire du développement de certaines contributions –, etc. Indomptable, elle se dilue beaucoup plus rapidement qu'elle ne se construit et demande un effort constant de la part des organisations qui souhaitent avoir son support. Sans cette communauté, il ne restera que les inconvénients et risques sans les avantages et opportunités. Même si toute communauté – notamment du fait de la diversité de ses membres – est unique, son organisation tend généralement à la constitution d'une structure « légale » qui soit en capacité de définir et faire évoluer les règles du projet. Que l'on parle de fondation, d'association à but non lucratif ou de toute autre formalisation, sa mission recouvre certains éléments intangibles (gestion des contributions, de la feuille de route, etc.) et d'autres plus spécifiques (la gestion de la marque – voire de la certification –, les coordinations avec d'autres entités, etc.).

C'est avec l'ambition de rendre plus compréhensible le rôle de ces fondations, leurs missions ainsi que leur mode de fonctionnement, que Sophie Gautier a rédigé un premier livre blanc illustrant cette question illustrée par l'exemple de *The Document Foundation*. Ce second livre blanc doit compléter et prolonger les précédentes réflexions en posant la question du côté des entreprises : pourquoi les entreprises ont-elles intérêt à contribuer – il existe de nombreuses façons de le faire – aux projets sur lesquels elles s'appuient. Une telle prise de conscience est indispensable pour tirer tous les bénéfices attendus de l'Open Source, pour renforcer la pérennité du projet et assurer un développement conforme aux attentes collectives.

Nul doute que le travail réalisé par Sophie sera d'une grande aide à qui souhaite pleinement bénéficier de l'Open Source – et plus généralement de tout projet collaboratif – et en faire bénéficier ses projets ainsi que son organisation.

Ce livre blanc prend place dans le cadre de l'activité scientifique menée au sein de la société inno³ afin d'aider les organisations souhaitant tirer pleinement profit des logiciels libres et Open Source au sein de leur IT et de leur R&D.



Benjamin JEAN

Fondateur et CEO inno³
 Vice-Président Think de l'Open World Forum
 Co-fondateur du cycle de conférences European Opensource
 & free software Law Event

Table des matières

Préface.....	2
Glossaire :.....	4
Logiciel libre en entreprise.....	5
Contribution financière.....	6
Dons au projet.....	6
Entretien L'écosystème.....	6
Par contrat avec une société.....	6
Par mutualisation avec d'autres utilisateurs.....	7
Contribution humaine.....	8
Code.....	8
Assurance Qualité (QA).....	8
Documentation.....	8
Devenir membre du projet.....	10
Adivory Board – Comité Consultatif.....	10
Comité technique.....	10
En cas de Fork.....	11
Licence.....	12
À propos d'inno ³	13
À propos de l'Auteur.....	14

GLOSSAIRE :

TDF : The Document Foundation, fondation de droit allemand éditrice de LibreOffice

Comité consultatif (Advisory Board - AB) : bureau regroupant les entreprises sponsors du projet et les grands utilisateurs

FLOSS : Free, Libre Open Source Software, dénomination par laquelle sont nommés les projets de logiciels libres et open source

QA : Quality Assurance, assurance qualité pratiquée sur le logiciel

UX : User Experience, travaux du projet design pour l'amélioration de l'interface du logiciel.

LOGICIEL LIBRE EN ENTREPRISE

Le logiciel libre peut trouver sa place un peu partout dans l'entreprise, que ce soit au niveau des couches profondes de l'infrastructure du Système d'Information, sur le poste de travail ou encore dans l'offre des produits ou services vendus par l'entreprise. Il peut donc occuper des points stratégiques dans le fonctionnement de l'entreprise et demande alors une certaine attention.

Si le logiciel libre est la plupart du temps gratuit, il représente tout de même un certain investissement pour l'entreprise. En effet, soit il a nécessité une adaptation ou une formation des utilisateurs, soit il occupe une place critique dans la chaîne de production et doit donc être pérennisé, soit encore il est partie centrale d'un ensemble et il faut s'assurer de la continuité de son fonctionnement et de son développement.

À la différence d'un logiciel fermé dont on achète la licence et qu'il n'est possible d'utiliser, la plupart du temps, que dans le cadre strictement défini de cette licence, le logiciel libre va offrir un certain degré de liberté et d'agilité qu'il est opportun d'envisager.

On s'aperçoit du champ des possibles pour l'entreprise lorsqu'on lit la « Free Software Definition » qui liste les 4 libertés fondamentales du logiciel libre:

- droit d'utilisation (ce qu'accorde également la licence propriétaire) ;
- droit de copie et de réutilisation ;
- droit de modification ;
- droit d'étude.

Au-delà de l'impact dans l'entreprise elle-même, le logiciel libre utilisé est développé par une communauté le plus souvent hétérogène, composée de bénévoles et de personnes salariées soit directement par le projet open source, soit par le biais d'un écosystème. Il devient donc pertinent de s'interroger sur la pérennité du logiciel en lui-même et de voir comment protéger l'investissement fait par l'entreprise dans ce logiciel.

On peut donner l'exemple d'Agora¹ logiciel libre basé sur SPIP, fork développé par le SIG pour répondre aux besoins des administrations en matière de publication sur internet et qui a finalement périclité, le projet principal ayant une communauté bien plus active que son fork maintenu par une société privée. Il y a donc eu une erreur de choix stratégique de la part du gouvernement tant vis-à-vis du produit que de la communauté de développement.

Tout au long de ce livre blanc, nous allons examiner les différentes façons dont il est possible de participer au présent et au futur du logiciel libre du point de vue d'une entreprise qu'elle soit utilisatrice ou intégratrice de ce logiciel.

1 <http://www.agora2spip.agora.gouv.fr/>

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

DONS AU PROJET

La contribution la plus simple consiste à soutenir financièrement soit l'infrastructure supportant le développement du logiciel soit le développement lui-même. Ce n'est pas forcément la préférée des communautés, étant plus enclines à privilégier le rapport humain. Mais elle est toutefois nécessaire et très appréciée.

En général les informations concernant l'affectation du don sont données sur les pages web du projet (wiki ou site web). En effet, certains projets open source ne financent pas le développement en lui-même, mais mettent à disposition toute l'infrastructure nécessaire à celui-ci, on peut citer ici LibreOffice mis à disposition par The Document Foundation (voir notre livre blanc à ce sujet <http://inno3.fr/contributions/ressources/livres-blancs>).

D'autres projets fournissent à la fois l'infrastructure et le développement du ou des logiciels qu'ils mettent à disposition. On peut citer ici Firefox mis à disposition par Mozilla qui emploie directement des ingénieurs.

Dans les deux cas, il s'agit toujours d'un environnement mixte constitué de contributeurs salariés et de bénévoles, que ces salariés le soient par le projet ou par des entreprises tierces participant au projet. En effet, prenons l'exemple de RedHat qui propose des applications au sein de sa solution et qui corrige des dysfonctionnements remontés par ses clients directement au sein des projets de ces applications. On peut également imaginer un groupement de sociétés exerçant le même métier qui finance des développeurs afin de corriger les dysfonctionnements qu'ils rencontrent.

Cependant, dans ce cas de figure, les entreprises tierces constituent un écosystème qu'il faut entretenir si l'on veut assurer l'avenir du développement du produit.

D'autres dons peuvent se faire sous la forme de matériel. Par exemple des machines prêtées pour les fermes de compilation (la ville de Voreppe qui prête un ordinateur au projet LibreOffice pour les compilations sous Windows). Ou encore des ordinateurs pour l'assurance qualité, de la bande passante, des téléphones SIP, bref tout ce qui peut permettre à une communauté de fonctionner en mode connecté sur le Web et à distance.

ENTREtenir L'ÉCOSYSTÈME

Par contrat avec une société

Pour les logiciels d'une certaine complexité, il existe en général un ensemble de sociétés connues pour leur expertise en matière de développement spécifique à celui-ci. Ces sociétés se sont spécialisées dans la connaissance du code du produit et en sont les principaux mainteneurs. Donc également les principaux contributeurs à la communauté du produit.

En tant que simple utilisateur, ce sont donc à ces sociétés que l'on s'adressera en premier pour maintenir, corriger ou améliorer le logiciel correspondant. On assure ainsi que l'entreprise utilisatrice, dans le prix qu'elle payera pour un correctif, ne paiera pas pour l'acquisition de la connaissance du code (cet apprentissage ayant un coût assez élevé) mais bien pour la maintenance et/ou l'amélioration du logiciel.

De plus en plus les communautés open source mettent en place un système de certification des développeurs contributeurs afin de permettre d'identifier rapidement les acteurs de cet écosystème. Différentes des certifications proposées par les éditeurs de logiciels propriétaires, ces certifications ne s'achètent pas et sont, au contraire, délivrées pour une durée déterminée suivant un système de reconnaissance des compétences par les pairs. Elles sont attribuées à des individus et non des entreprises, l'affiliation avec l'entreprise étant cependant clairement indiquée.

Les sociétés spécialisées en services liés aux logiciels libres et open source se fédèrent également afin de rendre plus visibles leurs compétences, d'offrir un annuaire de référence aux utilisateurs et de coopérer sur les bonnes pratiques relatives à leur métier. Bien qu'elles soient concurrentes, les services qu'elles proposent souvent complémentaires et permettent de couvrir l'ensemble des besoins des utilisateurs. Un exemple illustrant cette fédération à travers PLOSS et plus particulièrement PLOSS-RA² dédié à la région Rhône-Alpes.

Par mutualisation avec d'autres utilisateurs

Lorsqu'il s'agit de développer des fonctionnalités spécifiques, leur coût peut s'avérer rédhibitoire pour des entreprises regroupant peu d'utilisateurs. Dans ces cas précis, il peut être intéressant de mutualiser les coûts en se groupant avec d'autres utilisateurs, par corporation ou type de métiers. Idem pour les grands utilisateurs qui auront une demande métier spécifique et dont la répartition de la charge sur plusieurs entités (régions par exemple) prend tout son sens. Il existe par exemple en Europe une entité regroupant des entreprises allemandes, suisses et autrichiennes qui se sont mutualisées afin de faire développer des correctifs et des améliorations au logiciel de suite bureautique qu'elles utilisent. L'OpenSource Business Alliance³ regroupe tous les acteurs du logiciel et met autour de la table, les utilisateurs, les développeurs et le projet afin de définir les modalités et la faisabilité des demandes des utilisateurs. Cela vise à faire que les fonctionnalités financées et spécifiées par les utilisateurs ne soient pas en contradiction ou en dehors des possibilités des développeurs et contributeurs. Cela permet à la fois d'entretenir l'écosystème tout en faisant évoluer le logiciel.

En France, l'ADULLACT⁴ tend à fédérer les besoins des utilisateurs des établissements publics et des collectivités territoriales, s'étant rendu compte de la difficulté pour ceux-ci d'arriver à formuler leur demande et à savoir à qui l'adresser, l'écosystème ayant un type de fonctionnement très différent du modèle classique de revendeur dont ils ont l'habitude.

Autre exemple intéressant via l'association OpenENT qui mutualise un ensemble de collectivités territoriales autour de la solution éponyme. Elle est destinée à organiser les premiers chantiers de mutualisation et d'édition collective, et à évaluer les besoins en termes de fonctionnement de l'organisation, de gouvernance entre ses membres et d'évolution du projet Open ENT.

Il existe donc un ensemble d'outils associatifs ou collaboratifs qui permettent de mettre en commun la réponse aux besoins des utilisateurs.

2 <http://www.ploss-ra.fr/>

3 http://en.wikipedia.org/wiki/Open_Source_Business_Alliance

4 <https://www.adullact.org/>

CONTRIBUTION HUMAINE

Certaines entreprises préféreront directement participer à l'industrialisation du logiciel devant alors acteur à part entière du projet. Il y a plusieurs accès possibles, du très technique avec le code au beaucoup moins avec la documentation. Quelle que soit la participation, elle permettra d'améliorer et de pérenniser le logiciel et mettra l'entreprise contributrice au coeur de son projet.

Code

Contribuer au code est sans doute la contribution la plus coûteuse à l'entreprise. L'apprentissage du code d'un logiciel est souvent complexe et suivant sa taille peut représenter plusieurs années. Mais cela reste cependant la contribution la plus valorisante.

Dans la plupart des projets de logiciel libre, la façon dont contribuer au code et le code en lui-même sont bien documentés. Il existe des guides du bon citoyen, les systèmes de développement sont souvent les mêmes, donc l'investissement n'est pas perdu d'un projet à l'autre.

Dans tous les projets, des mentors se rendent disponibles pour accompagner les nouveaux venus et les guider dans leurs premières contributions.

Assurance Qualité (QA)

L'assurance qualité est une des parties les plus importantes de l'industrialisation du logiciel après l'écriture du code. C'est aussi la charnière entre les développeurs et les utilisateurs. En effet, si rapporter des dysfonctionnements est primordial pour les développeurs, décrire des améliorations l'est tout autant.

Là encore, les processus mis en place sont en général très bien documentés et les outils sont les mêmes dans la plupart des projets.

L'assurance qualité consiste en :

- rapports de bugs dans la base de données du projet
- demandes d'amélioration dans la base de données du projet
- écriture de tests automatiques pour les fonctionnalités en cours de développement ou en vue de l'amélioration des filtres d'import et d'export
- écriture de tests manuels en vue de tester la non-régression des fonctionnalités d'une version à l'autre ;triage, analyse, consolidation des bugs rapportés afin de les qualifier pour les développeurs.
- interaction avec l'équipe Design et les développeurs pour améliorer et faire évoluer l'expérience utilisateur en fonction des tendances actuelles.

Documentation

La documentation, sous diverses formes, est également essentielle dans la chaîne de développement du logiciel. En effet, une fonction non documentée est une fonction

perdue pour l'utilisateur.

La documentation peut être faite sous forme d'aide intégrée, de site web, de wiki ou encore de vidéos. Tout dépend des habitudes et de la taille des projets. En général d'abord créée en anglais, cette documentation, quel que soit son type, nécessite d'être traduite et adaptée en français. Si elle est créée en français, elle doit alors être traduite en anglais afin de la mettre à disposition de la communauté internationale.

Comme pour les autres projets, les processus de contributions sont documentés et une liste de discussion ou un forum est mis à disposition du projet.

DEVENIR MEMBRE DU PROJET

ADIVORY BOARD – COMITÉ CONSULTATIF

Plusieurs projets open source ont en leur sein un Comité Consultatif. Ce comité est un organe de conseil au sein des structures qui donne un avis quant à l'orientation du développement du logiciel et de son positionnement sur le marché.

La plupart du temps, il est composé des grands utilisateurs et des entreprises constituant l'écosystème du logiciel. En fonction de la taille et du rôle contributif dans le projet, le coût d'entrée sera différent. Il n'est toutefois pas nécessaire de contribuer au projet pour participer à ce comité.

À noter également qu'en fonction des projets, cet organe peut avoir un poids différent. En effet pour certains projets ce n'est qu'un organe de conseil qui n'a pas droit de vote et donc n'a pas d'influence contraignante sur le projet alors que dans d'autres environnements, c'est ce comité qui trace le développement du produit.

Ce comité se réunit régulièrement (téléphone, IRC, etc.) entre une fois par mois à une fois par trimestre.

COMITÉ TECHNIQUE

Ce comité, également organe consultatif non contraignant pour le projet, regroupe l'ensemble des développeurs des différentes entreprises et des bénévoles qui participent à l'écriture du code, à l'assurance qualité et à l'expérience utilisateur et bien sûr le release engineering.

Ce comité a un rôle de cohésion vis-à-vis des différents acteurs et de gestion du risque dans un environnement distribué. Il est ouvert à tout participant à l'un des projets qu'il constitue et se réunit toutes les semaines par téléphone. Un compte rendu est ensuite adressé sur la liste commune à tous les projets et au projet de localisation.

EN CAS DE FORK...

Un fork est une scission du projet principal pour créer une branche de développement alternative. Les deux branches entameront alors une vie indépendante, le plus souvent concurrente. Il faut alors se poser la question de quelle position adopter en tant qu'acteur de la communauté. Parfois nécessaires pour assurer la pérennité et l'évolution d'un projet, ces situations intrinsèques aux logiciels libres et Open Source n'en sont pas moins préjudiciables – la mutualisation pâtit nécessairement de cette division des forces.

Au plus on est proche du projet et au plus on sera à même de comprendre la réalité de ce fork et de se positionner par rapport à celui-ci puisque l'historique de la décision sera connu.

Il ne s'agit pas seulement de protéger l'investissement réalisé dans le projet mais d'analyser ce que sera le devenir de l'un et l'autre projet en fonction également de la taille et du dynamisme de leurs communautés respectives.

LICENCE

Ce livre blanc a été écrit par Sophie Gautier pour la société Inno³ sous licence Creative Commons By SA 4.0. Pour obtenir des informations complémentaires sur cette licence, veuillez consulter le site : <http://creativecommons.fr/>

À PROPOS D'INNO³



Inno³ est un cabinet français indépendant accompagnant les organisations souhaitant tirer pleinement profit de l'Open Source/ au sein de leur IT et de leur R&D.

Leader du domaine, inno³ dispose de toutes les compétences nécessaires pour adresser les trois piliers sur lesquels repose cette mutation : la dimension outil (par la gestion des progiciels Open Source), la dimension juridique (au travers de la gestion des licences Open Source et des contrats associés) et la dimension humaine (dans l'organisation des rapports avec les communautés dont sont issus les projets). Les offres de services proposées vont de la simple expertise ponctuelle (notamment audit et analyse d'opportunité) à l'accompagnement au changement (définition de stratégie, mise en place de politique et gouvernance dédiées) et au transfert de compétences (au travers de cursus pré-constitués ou de modules « à la carte »).

La société anime enfin un réseau d'experts métiers qui permettent de porter les transformations liées à l'Open Source dans tous les secteurs industriels ou publics.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Sophie Gautier participe à des projets open source depuis près de 15 ans.

Membre du projet OpenOffice.org depuis son début, leader du projet francophone OpenOffice.org et représentante de la communauté OOo.org, puis membre fondateur de The Document Foundation et de LibreOffice, elle participe activement à la gestion de la communauté du projet.

Elle a rejoint inno³ en tant que responsable « gestions des communautés » et intervient notamment comme consultante et formatrice, dans l'organisation des rapports avec les communautés dont sont issus les projets Open Source ou dans la création de communautés autour d'un projet Open Source.

Fine connaisseuse des communautés et des entreprises, Sophie Gautier est une spécialiste reconnue dans la coordination et l'animation de communautés sur Internet.

